

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

GENERAL SECRETARIATE

INTERNAL STRUCTURE OF THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLICS CONTRACTS

ADDITIF N° **02** /A/RO/PCR/CIPM/2026 DU **07 MAI 2026** RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO /RO/PCR/CIPM-BEC/2026 DU 15 AVRIL 2026, POUR LA CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PLATEFORME D'INTELLIGENCE STRATEGIQUE TERRITORIALE SOUVERAINE POU LA REGION DE L'OUEST CAMEROUN ; NOMMEE « PROJET SMART REGION ».

Le président du Conseil Régional de l'Ouest informe les entreprises convoquées que :

AU LIEU DE

Avis d'Appel d'Offres (AAO) et Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

12- REMISE DES OFFRES : 12 MAI 2026 A 10H00

14- OUVERTURE DES PLIS : 12 MAI 2026 A 11H00

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

↓ Au niveau du point A-Volume I : Pièces Administratives

Pour les soumissionnaires installés au Cameroun, elles comprendront notamment :

- La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du Mandataire dument désigné ;
- Le cautionnement de soumission timbré et acquitté à la main, établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant s'élève à cinq cent mille (500 000) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Il est accompagné du récépissé de la CDEC ;
- L'accord de groupement notarié (le Maître d'Ouvrage privilégie les Groupements solidaires) (le cas échéant) ;
- Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;
- L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire ou organisme habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;
- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ou toute autre preuve (prévue par le Maître d'Ouvrage) de versement d'une somme non remboursable quatre cent mille (400 000) Francs CFA ;
- Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;
- Une attestation de conformité sociale délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales ;
- L'attestation de capacité financière d'un montant de trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA délivrée par une banque de 1^{er} ordre, agréée par le ministère des finances

REGION DE L'OUEST

BP 1112 Bafoussam – Tél +237 628 434 358

E-mail : conseilregionalouest@yahoo.com

- k) La charte d'intégrité
- l) L'agrément délivré le MINPOSTEL

LIRE PLUTOT

Avis d'Appel d'Offres (AAO) et Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

12- REMISE DES OFFRES : 19 MAI 2026 A 10H00

14-OUVERTURE DES PLIS : 19 MAI 2026 A 11H00

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

➔ Au niveau du point A-Volume I : Pièces Administratives

Pour les soumissionnaires installés au Cameroun, elles comprendront notamment :

- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du Mandataire dument désigné ;
- b) Attestation d'immatriculation datant de moins de 03 mois ;
- c) Attestation de conformité fiscale datant de moins de 03 mois ;
- d) Le cautionnement de soumission timbré et acquitté à la main, établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant s'élève à cinq cent mille (500 000) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Il est accompagné du récépissé de la CDEC ;
- e) L'accord de groupement notarié (le Maître d'Ouvrage privilégie les Groupements solidaires) (le cas échéant) ;
- f) Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- g) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;
- h) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire ou organisme habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;
- i) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ou toute autre preuve (prévue par le Maître d'Ouvrage) de versement d'une somme non remboursable quatre cent mille (400 000) Francs CFA ;
- j) Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;
- k) Une attestation de conformité sociale délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales ;
- l) L'attestation de capacité financière d'un montant de trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA délivrée par une banque de 1^{er} ordre, agréée par le ministère des finances
- m) La charte d'intégrité.
- n) L'agrément du prestataire délivré le MINPOSTEL ou de l'un de ses partenaires présenté dans son offre ;
- o) Une copie certifiée du registre de commerce, par les services compétents.

AMPLIATIONS

- Gou/RO
- MINMAP
- ARMP
- Archives

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL



Dr. Jules Milaire Focka Focka
Président du Conseil Régional de l'Ouest

REGION DE L'OUEST

RP 1112 Rafoussam – Tél +237 628 434 358
E-mail : conseilregionalouest@yahoo.com